

Règlement collecte des encombrants sur inscription

Tous les objets encombrants doivent être apportés en déchèterie, afin d'y être recyclés, valorisés de façon spécifique.

En complément, et uniquement pour les particuliers ne pouvant pas apporter leurs encombrants jusqu'à la déchèterie, la commune a prévu un service alternatif d'enlèvement de ces déchets.

Qu'est-ce qu'un encombrant : Les encombrants sont des déchets volumineux qui, en raison de leur transportabilité difficile (volume ou poids important), ne sont pas ramassés dans la collecte d'ordures ménagères. Un encombrant c'est donc un équipement usagé de la maison : de grande taille, non dangereux, non toxique, non biodégradable.

Les déchets concernés sont donc ceux ne pouvant entrer dans un coffre de voiture :

- ⇒ Les meubles (chaise, commode, armoire, table ...)
- ⇒ Les sommiers et les matelas ;
- ⇒ Les appareils de gros électroménagers (lave-vaisselle, gazinière, congélateur, etc.) ;
- ⇒ Autres objets encombrants provenant de la consommation courante des ménages d'un poids n'excédant pas environ 50kg et dont les dimensions permettent leur chargement dans le camion (1 à 2 m3 maximum).

A ne pas confondre : Certains déchets, bien que lourds et/ou volumineux, ne peuvent pas être traités comme des encombrants :

- ⇒ Les déchets verts (résultant d'une tonte, d'une taille, ...) : à déposer en déchèterie.
- ⇒ Les gravats : à déposer en déchèterie.
- ⇒ Les véhicules à moteur : seul un professionnel agréé peut prendre en charge un véhicule hors d'usage.
- ⇒ Les bouteilles de gaz : votre vendeur a l'obligation légale de les reprendre. Vous pouvez également les déposer à un point de collecte.
- ⇒ Les pneus usagés : votre garagiste a l'obligation légale de les reprendre.

Conditions de collecte des encombrants : La collecte des encombrants se fait tous les 1ers mardis de chaque mois, sur inscription, Il vous suffit de téléphoner à l'accueil de la mairie : 05 63 98 01 26 ou d'envoyer un mail commune.labastide-rouairoux@orange.fr

Les informations suivantes vous seront demandées : Nom, adresse, téléphone, détail précis des objets à collecter.

Comment présenter son déchet à la collecte ? : Les objets doivent être triés par catégorie : gros électroménager, sommier et matelas, télévision, ferrailles, ... Ces encombrants ne doivent pas présenter de danger (pointes apparentes, parties tranchantes) lors de la manipulation ou durant leur présence sur le domaine public et être placés de manière à ne constituer aucun danger pour les piétons sur les trottoirs et la circulation automobile.

Après ramassage, le balayage et le nettoyage des débris restent à la charge du déposant.

Les encombrants sont sous la responsabilité du déposant jusqu'à leur enlèvement par le service technique.

Aucun encombrant ne devra être sorti sur le domaine public sans inscription préalable : Il serait alors considéré comme dépôt sauvage et le déposant pourrait être verbalisé.

Quand présenter son déchet ? : Les encombrants doivent être déposés sur la voie publique ou sur le chemin privé, la veille du jour de ramassage soit le lundi à partir de 19h. En aucun cas, les agents en charge de cette collecte ne devront rentrer à l'intérieur des maisons ou résidences pour récupérer les objets.

Ce service est strictement réservé aux particuliers n'ayant pas la possibilité de transporter leurs déchets encombrants dans les déchèteries.

De bons réflexes à prendre : Avant de demander une collecte, quelques bons réflexes :

- Pensez à la réparation: Annuaire de réparateurs sur www.reparateurs-occitanie.fr. Vous pouvez aussi contacter un Repair Café
- Pensez à donner une seconde vie à vos vieux appareils électroménagers ou à vos meubles en contactant des associations qui pratiquent le réemploi (type Emmaüs), ou bien proposez les à une Recyclerie, ou un vide grenier, ou un don via des sites internet tels que donnons.org ou recupe.net
- Pour l'électroménager, les enseignes qui vous vendent un nouvel appareil ont pour obligation de récupérer l'ancien.

Ce règlement a été adopté lors du Conseil Municipal du 15 juin 2023.

Adresses utiles

Repair Café : Mr Gaétan CONSIGNY 147 Bd Carnot 81270 Labastide-Rouairoux. gaetanconsigny92@gmail.com

Emmaüs Tarn Sud : 18 Rue de la métallurgie 81200 Aussillon. 05 63 98 13 40

Recyclerie La Belle Récup : 29 Avenue du Maréchal Juin 81200 Mazamet. 05 63 59 58 25

Croix Rouge : 8 Cour Henri Dunant 81270 Labastide Rouairoux. Vestiaire ouvert le 2d jeudi du mois de 14h à 16h

